

République Française

Département de Loir et Cher

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

Nombre de conseillers

En exercice : 13 Présents : 9 Procuration : 1 Suffrage exprimé : 10

DU CONSEIL MUNICIPAL des ENFANTS DU 16 OCTOBRE 2024

Le **16 OCOTBRE 2024** à 13h30, le Conseil Municipal des Enfants de SELLES-SUR-CHER dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas ZVERKOFF Maire-Enfant.

Date de convocation : le 4 octobre 2024

Présents:

Mesdames, Alice RICHETIN, Tia CHARDEL, Maria HAMOUCHE, Lina VIEIRA RODRIGUES, Frida SALLES TURREL.

Messieurs Nicolas ZVERKOFF (Maire-Enfant), Kaelen ALLIOT, Etienne MARTIN, Tiago MARTINS, Nawfal BOUMRI.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Agathe LECOMPTE (Pouvoir à Frida SALLES TURREL)

Absents:

Mesdames Israa BENCHAHYD, Tessa CANTEAU, Monsieur Rayan EL AGUIDE

Monsieur Nawfal BOUMRI est désigné secrétaire de séance :

☐ Lecture de l'ordre du jour :

ADMINISTRATION GENERALE

- Election du Maire-Enfant
- Création des postes d'adjoints
- Elections des adjoints
- Intervention de l'adjointe au Maire en charge du C.M.E.

☐ Extension de l'	ordre du jour	: néant	
Abstention :	pour :	contre :	unanimité :
☐ Retrait de l'ord			
Abstention:	pour :	contre:	unanimité :

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Nicolas ZVERKOFF, Maire-Enfant, qui a déclaré les nouveaux membres du conseil Municipal des Enfants cités ci-dessus installés dans leurs fonctions suite au vote du 10 octobre 2024.

Il a procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal des Enfants, a dénombré neuf conseillers présents et a constaté que la condition de quorum était remplie.

Il a ensuite invité le Conseil Municipal Enfants à procéder à l'élection du Maire-Enfant.

OBJET: Election du Maire-Enfant

Mesdames Alice RICHETIN, Lina VIEIRA RODRIGUES.

ainsi que

Messieurs Tiago MARTINS, Kaelan ALLIOT, Nawfal BOUMRI se portent candidats

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour:

Alice RICHETIN	5 voix
Lina VIERA RODRIGUES	2 voix
Tiago MARTINS	1 voix
Kaelan ALLIOT	1 voix
Nawfal BOUMRI	1 voix

Bulletin blanc: 0

Madame Alice RICHETIN, ayant obtenu la majorité relative, est proclamée Maire-Enfant et immédiatement installée.

Monsieur Nicolas ZVERKOFF, Maire-Enfant, a remis son écharpe de Maire-Enfant à Madame Alice RICHETIN.

OBJET: Création des postes d'Adjoints

En vertu de l'article L. 2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Ce pourcentage donne pour le Conseil Municipal Enfants un effectif maximum de 4 adjoints. Il est proposé la création de <u>trois</u> postes de Maire-Adjoints.

Après avoir entendu l'exposé du Maire-Enfant, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal des Enfants décide à l'unanimité d'accepter la création de trois postes de Maire-Adjoints.

Afin de respecter la parité, un garçon assurera les fonctions de 1^{er} adjoint, une fille les fonctions de 2^{ème} adjointe et un garçon les fonctions de 3^{ème} adjoint.

OBJET: Elections des adjoints

- Élection du 1^{ere} Adjoint

Messieurs Etienne MARTIN, Kaelan ALLIOT, Nawfal BOUMRI, Tiago MARTINS se portent candidates

Il est procédé au vote à bulletin secret

Premier tour:

Etienne MARTINS 1 voix
Kaelan ALLIOT 1 voix
Nawfal BOUMRI 2 voix
Tiago MARTINS 5 voix

Bulletin nul: 1

Bulletin blanc: 0

Monsieur Tiago MARTINS ayant obtenu la majorité relative est proclamé 1er adjoint.

- Élection de la 2ème Adjointe

Mesdames Lina VIEIRA RODRIGUES, Frida SALLES TURREL, Tia CHARDEL et Maria HAMAMOUCHE se portent candidats.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour:

Lina VIEIRA RODRIGUES 2 voix
Frida SALLES TURREL 2 voix
Tia CHARDEL 3 voix
Maria_HAMAMOUCHE 1 voix

Bulletin blanc: 2

Madame Tia CHARDEL ayant obtenu la majorité relative est proclamé 2ème adjoint.

- Élection du 3^{ème} Adjoint

Messieurs Kaelan ALLIOT, Etienne MARTIN, Nawfal BOUMRI se portent candidates

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Premier tour:

Kaelan ALLIOT3 voixEtienne MARTINS2 voixNawfal BOUMRI3 voix

Bulletin blanc: 2

Madame le Maire-Enfant, constate une égalité entre Monsieur Kaelan ALLIOT et Monsieur Nawfal BOUMRI. Un second tour est organisé pour départager ces deux candidats.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Deuxième tour :

Kaelan ALLIOT 5 voix Nawfal BOUMRI 5 voix Madame le Maire-Enfant, constate une égalité entre Monsieur Kaelan ALLIOT et Monsieur Nawfal BOUMRI. En vertu de l'article L.2122-7 du CGCT, en cas d'égalité des suffrages, le candidat le plus âgé est déclaré élu.

Monsieur Kaelan ALLIOT, étant le plus âgé, est proclamé 3ème adjoint.

OBJET: Intervention de l'adjointe au Maire en charge du C.M.E

Madame Le Maire-Enfant donne la parole à Madame Angélique DUBÉ, Adjointe au Maire en charge du C.M.E

Madame Angélique DUBÉ remercie Monsieur Nicolas ZVERKOFF, Maire-Enfant, pour le travail effectué durant son mandat.

Elle félicite Madame Alice RICHETIN pour son élection de Maire-enfant ainsi que ses adjoints et conseillers municipaux et leur souhaite une pleine réussite dans leur mandat.

Madame le Maire-Enfant remercie les personnes présentes et lève la séance à 14h45

Le Maire-Enfant Alice RICHETIN L'Adjointe au Maire en charge du CME

Angélique DUBÉ

Le secrétaire de séance Nawfal BOUMRI

